

Viticulture

Ce qu'il faut retenir pour ce début de campagne 2016 :

- **Climatologie** : Humide voire très humide et des records de pluies
- **Stade phénologique moyen** : Le développement de végétation s'est sensiblement accéléré depuis 8 jours (F14/G15)
- **Mildiou** : Le risque augmente sur tous les vignobles et apparition des 1ères taches
- **Oidium** : Le risque reste globalement faible sauf situations localisées
- **Black Rot** : Des contaminations épidémiques ont lieu actuellement et vigilance sur parcelles à historique
- **Botrytis** : Les 1ères taches sur feuilles observées depuis 8 jours
- **Tordeuses** : Les vols sont terminés, aucune glomérule encore observée

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Viticulture région Centre sont les suivantes :

CDA 41, CDA 37, CRAC, SICAVAC, IFV Val de Loire Centre, Ax'VIGNE, PhytoService, Soufflet Vigne, Vitagri, COPAC, Renaud SA, LVVD, Syndicats AOC Coteaux du Vendômois, Cave des Coteaux du Vendômois, Cave des Vins de Bourgueil, Cave des Producteurs de Vouvray, Agri Négoce, Viti Négoce.

Semaine n°22

Nombre de parcelles suivies : 48

Climatologie

Pluviométrie du 01 mai au 30 mai 2016 inclus

	Chinon 37	Vouvray 37	Touraine 41	Cheverny 41	Chavignol 18	Quincy 18
Du 01 au 30/05/16	75 mm	85.3 mm	170.8 mm	166.8 mm	111.2 mm	137.5 mm

Les pluies ont été parfois importantes depuis 8 jours sur certains vignobles (+ 120 mm Touraine Est,)

Stades phénologiques de la vigne

	Parcelles les plus tardives	Stades moyens	Parcelles les plus précoces
Chardonnay	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Grappes visibles »	G 16 « Grappes séparées »
Chenin	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Grappes visibles »	G 16 « Grappes séparées »
Sauvignon	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Grappes visibles »	G 15 « Grappes visibles »
Cabernet	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Grappes visibles »	G 16 « Grappes séparées »
Pinot Noir	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Grappes visibles »	G 16 « Grappes séparées »
Gamay	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	G 15 « Grappes visibles »	G 16 « Grappes séparées »
Cot	F 13 « 6 à 7 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »	F 14 « 7 à 8 feuilles étalées »

Bulletin rédigé par Michel BADIER - CDA 41 en collaboration avec le comité de rédaction.

Directeur de publication : Jean-Pierre LEVEILLARD, Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre
13 avenue des Droits de l'Homme - 45921 ORLEANS



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture du Centre dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture avec l'appui financier de l'ONEMA, par les crédits issus de la redevance pour pollution diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018.

Commentaires :

Globalement, l'ensemble des cépages se trouve entre le stade F 14 «7 à 8 feuilles étalées» à G 15 «Grappes visibles» et les stades ont bien évolué depuis quelques jours ...



MB -30/05/16 – Sauvignon 41 - stade F14/G15

Historique stade phénologique au 31 mai :

	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010
Chenin	G 15	H 18	H 18	F 14	F 15	I 25	G 16
Sauvignon	F14/G15	H 17	H 17	F 13	F 13	I 24	F13/F14

Maladies cryptogamiques

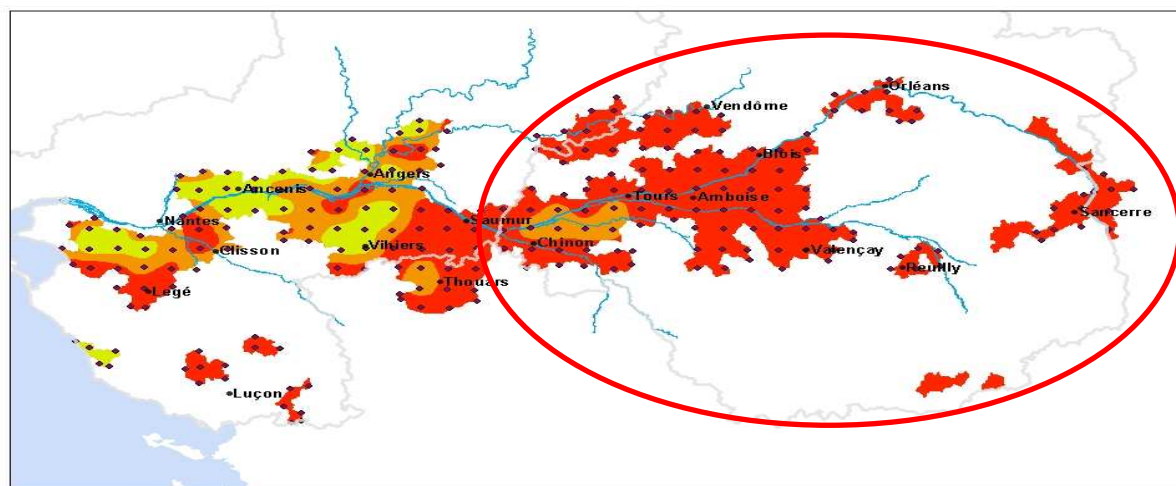
Mildiou

Les toutes 1ères taches ont été observées depuis la fin de semaine dernière et dans tous les vignobles. Cela doit correspondre à des contaminations liées aux différentes séquences de pluies notamment du 09 au 13 mai pour les taches les plus anciennes et aux pluies du 18 au 22 mai dernier pour les taches récentes.



JF - 30/05/16 - Mildiou à St Nicolas

Mildiou : Risque potentiel pour le 31/05/16
Calculé avec les modèles Potentiels Systèmes 2016 (calcul réalisé le 30/05/2016)



31/05/16 (avec 248 points)

Risque

- Risque très faible
- Risque faible
- Risque fort
- Risque très fort

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Les fortes pluies du weekend et du début de cette semaine ont entraîné une augmentation significative du risque et les 1ères contaminations épidémiques.

Les nouvelles pluies (>2 mm) seront maintenant contaminatrices.

La situation est très favorable au mildiou sur l'ensemble du vignoble.

⚠ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les pampres proches du sol et les entassements de végétation et donc les risques de projection des spores et de réduire la durée d'humectation.

- 📍 Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

Oidium

Le stade de sensibilité de la vigne est maintenant atteint (7 à 8 feuilles) dans toutes les situations. La vigilance reste de mise pour les parcelles sensibles et à fort historique.

Aucun symptôme n'a été visualisé sur l'ensemble des parcelles du réseau. Les fortes pluies des derniers jours lessivent certainement le champignon.

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque :

Le niveau de risque augmente sensiblement notamment en situations localisées : Orléanais (45), Bléré (37) et le modèle simule des contaminations significatives dans ces situations avec la remontée des températures et des précipitations des derniers jours.

Dans les autres vignobles, le modèle simule le toutes 1eres contaminations mais elles restent cependant de faible intensité.

⚠ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les entassements de végétation et donc des jeunes feuilles dans cette zone fructifère pendant la période de forte sensibilité des baies de « boutons floraux à nouaison ». De plus cela permet de réduire la durée d'humectation.

✚ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

Black-rot

Les 1ères taches ont été observées en fin de semaine dernière essentiellement sur la partie Touraine est et ouest.

Rappel : La vigilance doit être accrue sur les parcelles qui ont présenté des attaques de Black Rot significatives sur grappe l'an dernier

Modèle Potentiel Système et seuil indicatif de risque:

Le modèle indique que des contaminations épidémiques se poursuivent dès qu'il y a pluies > à 2mm.

Les pluies prévues des prochains jours pourront entraîner de nouvelles contaminations parfois importantes sur tous les vignobles.

Le niveau risque devient élevé.

Il faut être vigilant sur les parcelles à historique de 2015.

⚠ : Méthodes de prophylaxie

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

⚠ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Botrytis

Des taches sur feuilles sont facilement observables depuis quelques jours dans les parcelles du réseau et hors parcelles du réseau.



MB - Botrytis sur feuille Sauvignon - 30/05/16

Seuil indicatif de risque:

Le niveau de risque est nul actuellement

⚠ : Méthodes alternatives et prophylaxie

Les mesures prophylactiques d'ébourgeonnage et d'épamprage permettent de supprimer les pampres proches du sol et les entassements de végétation et donc les risques de projection des spores et de réduire la durée d'humectation.

✚ Sur parcelles ayant subi du gel, ces techniques sont évidemment à nuancer.

RAVAGEURS

Tordeuses

Le vol de 1^{ère} génération qui a débuté début mai est quasiment terminé voire terminé. L'activité de vol aura très globalement peu élevée même dans les zones à historique. Aucune glomérule n'a encore été observée.

Rappel : Le seuil de nuisibilité est déterminé par le nombre de glomérules observés :

⇒ **30 à 50 glomérules** (boutons floraux regroupés par des soies et abritant les larves)
pour 100 grappes observées.

✚ Ce seuil est certainement à minorer sur des parcelles ayant subi du gel.

Seuil indicatif de risques

Aucun risque actuellement

⚠ : Méthodes de prophylaxie

Au stade de végétation actuelle, il n'y a pas de méthode de prophylaxie

⚠ : Méthodes de substitution

Utilisation de micro-organisme type « Bacillus thuringiensis » (Noduvert)

Cigariers

Quasi absence d'observation de cigariers sur les parcelles sur réseau



JF 30/05/16 - Cigare et cigariier

Rappel du seuil : 15 à 20 cigares par cep

Evaluation des risques

Aucun risque.

Cicadelles de la Flavescence Dorée

Des larves (essentiellement encore L1) de cicadelle *Scaphoideus titanus* ou de la Flavescence Dorée sont facilement décelées depuis 8 jours et dans tous les vignobles.



JF - 30/05/16- Larve de cicadelle S. Titanus (L1)

Information SRAL Centre : « Il est rappelé que la lutte contre cette cicadelle est rendue obligatoire en parcelles de vigne mères de greffons et de porte-greffes, compte tenu de la présence avérée du phytoplasme de la flavescence dorée en région Centre Val de Loire. »

Evaluation des risques

Pour les parcelles concernées par la protection contre les cicadelles de la Flavescence Dorée : parcelles de multiplication et de pré multiplication de greffons et/ou en lutte obligatoire, vous référer à la note du SRAL du 24/05/2016.

Ⓜ : Méthodes de prophylaxie

Epamprage permet de réduire les réservoirs de larves de la cicadelle vectrice
Destruction des ceps atteint de jaunisse

Ⓜ : Méthodes de substitution

Il n'existe pas d'alternative de substitution

Vu au vignoble



MB - Larve de Coccinelle - 30/05/16

Réglementation

Les abeilles butinent, protégeons les !

Respectez les bonnes pratiques phytosanitaires

1. Les traitements insecticides et/ou acaricides sont interdits, sur toutes les cultures visitées par les abeilles et autres insectes pollinisateurs, pendant les périodes de floraison et de production d'exsudats.
2. Par **dérogation**, certains insecticides et acaricides peuvent être utilisés, **en dehors de la présence des abeilles**, s'ils ont fait l'objet d'une évaluation adaptée ayant conclu à un risque acceptable. Leur autorisation comporte alors une mention spécifique "emploi autorisé durant la floraison et/ou au cours des périodes de production d'exsudats, **en dehors de la présence des abeilles**".
3. Il ne faut **appliquer un traitement sur les cultures que si nécessaire** et veiller à respecter scrupuleusement les conditions d'emploi associées à l'usage du produit,

mentionnées sur la brochure technique (ou l'étiquette) livrée avec l'emballage de la spécialité commerciale autorisée.

4. **Afin d'assurer la pollinisation des cultures**, de nombreuses ruches sont en place dans ou à proximité des parcelles en fleurs. Il faut **veiller à informer le voisinage de la présence de ruches**. Les traitements fongicides et insecticides qui sont appliqués sur ces parcelles, mais aussi dans les parcelles voisines, peuvent avoir un effet toxique pour les abeilles et autres insectes pollinisateurs. Il faut **éviter toute dérive** lors des traitements phytosanitaires.

Prochain BSV Viticulture Centre: mardi 07 juin 2016.

Ce qu'il faut retenir

Cette année 2016 doit permettre de consolider le fonctionnement du réseau et le contenu du BSV grâce aux retours et remarques constructives de chacun tout au long de la campagne.

La qualité du BSV et les services qu'il pourra rendre, sont de la responsabilité de tous (lecteurs comme observateurs)